



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage

Premier projet de règlement numéro n° 2020-166-10.24 modifiant le règlement de zonage n° 2020-166 afin d'inclure les milieux humides aux annexes 2.0 et 2.1 et modifier la grille de l'annexe 3 pour y ajouter des usages conditionnels

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 12 mars 2024, le conseil de la Municipalité a adopté le premier projet de règlement n° 2020-166-10.24 modifiant le règlement de zonage n° 2020-166 afin d'inclure les milieux humides aux annexes 2.0 et 2.1 et modifier la grille de l'annexe 3 pour y ajouter des usages conditionnels ;
2. Le projet de règlement vise à modifier le plan de zonage (annexe 2.0) et le plan de zonage – périmètre d'urbanisation (annexe 2.1) afin d'y ajouter les milieux humides conformément aux exigences de la Loi, dans le but de promouvoir la protection de ces milieux étant donné l'intérêt de ceux-ci sur le plan écologique;
3. Le projet de règlement vise également à modifier la grille des usages permis (annexe 3) pour les zones Hbd1, Hbd2, Hbd3, V1, V2 et V3 afin de permettre les hébergements touristiques dans les cas où les critères du règlement no 2020-175 sur les usages conditionnels sont respectés. Le projet de règlement modificateur no 2020-175-1.23 viendra énumérer lesdits critères au moment de son adoption et fera également l'objet d'une consultation publique le temps venu.
4. Une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement se tiendra le 9 avril 2024 à 18h45 au 3, chemin de Hatley à Compton.

Au cours de cette assemblée, Monsieur Jean-Pierre Charuest, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;

5. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 3, chemin de Hatley, à Compton, du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 17h, ainsi que sur le site internet de la Municipalité au www.compton.ca dans la section « Documents de la séance du mois » de la page « Séances du conseil ».

Donné à Compton ce 27 mars 2024,

André Martel
Greffier-trésorier